



**Un mois de mai actif et engagé avec le SNUipp-FSU !**

**Jeudi 9** (grève)

**Samedi 11** (Pique Nique revendicatif à 11h au Théâtre de Verdure à Nice côté mer),

**Samedi 18** - Manif nationale à Paris

**Inscrivez vous pour la manif du 18 mai à Paris.**

**Réponse par mail ([snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr))**

**Participez au financement du déplacement en abondant la cagnotte .**



**La Cagnotte solidaire est [ICI](#)**



***Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion [ici](#)**

# 2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°77

**Sommaire :** 1er mai, Grève 9 mai, Annonces école, Classe exceptionnelle, hors classe, Mouvement, Stages Min, Indemnités, Appel, Mayotte, retraite

---



**Le 1er mai 2019, ensemble, résolu-es et engagé-es !**

Le 1er mai est une journée d'action et de mobilisation internationale pour les droits des travailleur-se-s, le progrès social, la paix et la solidarité.

Dans la continuité des nombreuses luttes menées, il s'agit de poursuivre et amplifier les batailles pour que les urgences sociales et climatiques soient enfin prises en compte par le gouvernement et le patronat.

**Lire la suite**

**Départ 10h30 devant la Gare Thiers à NICE. Défilé jusqu'à la place Garibaldi.**

---



**On ne marche pas ! On défile ! Tous ensemble maintenir la pression !**

**Grève le JEUDI 9 mai** avec l'ensemble des fonctionnaires et manifestation nationale le 18 mai, les enseignantes et les enseignants des écoles vont une nouvelle fois se mobiliser pour revendiquer l'abandon des projets de loi « école de la confiance » et de « transformation de la Fonction publique ».

Le 9 mai, avec l'ensemble des syndicats de fonctionnaires, le SNUipp-FSU appelle donc les PE à se mettre en grève pour dire non à la réforme de la Fonction publique et exiger l'abandon du projet de loi Blanquer. Une exigence qui sera au cœur de la manifestation nationale du 18 mai à Paris pour hausser encore le niveau de la contestation.

### **Place Masséna 10 heures**

**puis Avenue de Verdun, Promenade des Anglais, retour sur Masséna, J. Jaurès, Garibaldi.**

### **LIRE LA SUITE**

**Déclaration d'intention de grève à faire [AVANT le LUNDI 6 Mai ICI](#)**

---



### **Des annonces pour l'école : oui, mais comment ?**

Sous la pression des mobilisations enseignantes qui enflent depuis plusieurs semaines contre une loi Blanquer qui va accroître les inégalités sans apporter de vraies réponses aux urgences de l'école, le président de la République a multiplié les annonces à l'occasion de sa conférence de presse.

**Lire la suite**

---



### **La campagne 2019 est ouverte jusqu'au 17 mai .**

Candidature à formuler en remplissant une fiche de candidature au travers de l'outil de gestion internet I-Prof (vivier 1) entre le 29 avril 2019 et le 17 mai 2019.

A cette occasion, il est demandé aux enseignants éligibles de renseigner leur CV sur Iprof (vivier 1 et vivier 2)

**Modalités, barèmes..**

**[Fiche de contrôle syndical à nous renvoyer par mail](#)**

**[Notre dossier et la fiche de contrôle syndicale ici](#)**

---



**Une note de service publiée au BO du 21 mars 2019 fixe les règles d'avancement à la hors classe des PE au titre de l'année 2019. Un avancement que les CAPD du printemps auront à examiner.**

La campagne 2019 d'avancement à la hors classe est lancée et une note de service publiée dans le BO du 21 mars 2019 en fixe les règles. Le principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide, y est rappelé. Le taux de promotions, qui était de 13,2% en 2018 passe à 15,1% cette année.

Conformément aux engagements pris par le ministère, le ratio pro/pro des PE passe nationalement de 13,2 % en 2018 à 15,1 % en 2019, soit une augmentation du nombre de promu-es de 1 945. Ce ratio passera à 17% en 2020, il sera alors identique à celui du second degré.

**Par ailleurs dans le cadre des discussions préalables à la publication de la note de service "hors classe", le SNUipp-FSU a obtenu :**

- que **la situation des personnels en fin de carrière fasse l'objet d'une attention particulière** (situation des ex instits partant prochainement à la retraite) ;
- que **les critères de départage soient décidés en CAPD.**

Cela pourrait permettre que l'AGS soit le premier critère de départage à barème égal.

**Nous continuons à revendiquer la prise en compte de l'Ags totale comme premier élément de barème.**

**[Notre dossier ici](#)**



## COURRIER À l'IA

### BAREME HORS-CLASSE

Le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à l'IA : [Lire ici](#)

[L'AVIS du Dasen à suivre dans Iprof. Ne pas tenir compte de la date du 26 avril.](#)

[Fiche syndicale de suivi et notre dossier ici](#)



[Modèle de recours pour une éventuelle contestation de l'avis de l'an dernier ici](#)  
[Copie au SNUipp-FSU](#)

[Une dotation en hausse pour 2019 : 483 possibilités pour l'académie contre 418 l'an dernier !](#)



### Mouvement 2019 : le saut dans l'inconnu !

Bugs à répétition, règles chamboulées, autant dire que le mouvement 2019 ne se déroule pas de façon sereine. Au centre des inquiétudes : l'obligation de vœux géographiques larges, le risque de nomination à titre définitif sur des postes non désirés mais aussi la publication tardive des premiers résultats en juin.

Un poste non désiré mais à titre définitif, une affectation à plusieurs dizaines de kilomètres, un rapprochement de conjoints impossible, voici quelques-unes des situations craintes par les enseignantes et enseignants des écoles participant au mouvement 2019. Ce moment essentiel dans la carrière a été affecté cette année par de nouvelles règles imposées et non validées par le SNUipp-FSU en intersyndicale mais aussi de nombreux bugs.

[Lire la suite](#)

[Notre dossier ici](#)

La CAPD de la 1ère phase du mouvement, prévue le 28 mai, **est reportée au 6 JUIN**

L'IA procède actuellement à des contrôles sur les barèmes et les voeux.

Les AR seront envoyés ensuite.

Le calendrier des GT n'est pas encore consolidé.

**A noter que dans un autre département l'IA demande aux collègues de compléter l'AR en mettant les barèmes..à la main !**



**QU'ENVOYEZ au SNUipp-FSU 06 ?**

- Si ce n'est déjà fait, la **fiche de suivi syndical** pour nous permettre de vérifier le barème de chacun-e ! **ICI**

- l'**accusé de réception du mouvement + fiche bonifications** (quand il arrivera dans les boîtes mail professionnelles - A renvoyer à l'IA à : [mouvement1degre06@ac-nice.fr](mailto:mouvement1degre06@ac-nice.fr)

---



**Recueil de candidatures des enseignants titulaires du premier degré aux modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers - année scolaire 2019-2020**  
**(Stages MIN)**

Les modules de formation d'initiative nationale organisés :

- pour compléter le parcours de formation pour les enseignants titulaires du Cappei ;  
- également organisés dans le cadre de la formation continue à l'intention :

\* des enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions.

\* des enseignants non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires

**Fiche de candidature à transmettre à l'Inspecteur(trice) de circonscription au plus tard le lundi 6 mai 2019** avec copie au courriel suivant : [justine.ambert@ac-nice.fr](mailto:justine.ambert@ac-nice.fr)

Circulaire IA, fiche de candidature : Tout est **ici**

**GROUPE de TRAVAIL à l'IA prévu le MARDI 14 MAI pour l'étude des candidatures**

**COPIE AU SNUipp-FSU pour suivi**

---



## Indemnités péri éducatives

Saisie des demandes par les collègues du 13 au 26 mai  
Suivi par les directeurs du 13 mai au 2 juin

Tout est **ici**

---

## Appel à candidature



Appel à candidature poste à profil **classe relais** au collège **Saint Dalmas de Tende prolongé jusqu'au 17 mai 2019**

Voir **ICI**

---



## Mutation à Mayotte des personnels enseignants des premier et second degré détenant la certification Français langue seconde- rentrée 2019.

Note de service n° 2019-037 du 11-4-2019 (NOR MENH1907122N)

A noter que la date limite de dépôt des dossiers (complets ) de candidature auprès de l'IEN est **fixée au 7 mai 2019.**

---



**SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

### **Conserver "le bénéfice de la limite d'âge : ATTENTION !**

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension peu être important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre cette limite d'âge.

Le prolongement d'activité au delà de la limite d'âge du corps d'origine n'est possible que dans la limite de 10 trimestres dans le cas général.

### **Lire la suite et modèle de lettre**

**SNUipp-Fsu 06 :** <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 -

**SNUipp National :** <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)